Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE VAUDOISE (HEP)

Un nouveau directeur adjoint a été désigné (ad intérim)

Dans la perspective du départ à la retraite de son titulaire actuel au 31 juillet 2003, le poste de directeur adjoint de la HEP, responsable de la section consacrée aux formations pour l'enseignement spécialisé, vient d'être repourvu, à titre intérimaire, M. Jean-Paul Moulin, actuellement professeur-formateur, a été désigné pour succéder à M. Claude Lavanchy.

La section 4 de la Haute école pédagogique vaudoise a pour mission d'assurer la formation des enseignants se destinant à l'enseignement spécialisé. Cette section, outre son activité de base, est fortement impliquée dans les collaborations intercantonales et internationales. Elle participe notamment à la mise sur pied de l'Institut Albanais de Pédagogie Spécialisée (INALPES), rattaché à l'Université de Vlora, qui ouvrira ses portes en automne 2003 et accueillera des étudiantes et des étudiants albanais désireux d'acquérir une formation spécialisée dans l'encadrement des personnes handicapées.

Agé de 48 ans, Jean-Paul Moulin possède un diplôme de pédagogie curative scolaire et clinique de l'Université de Fribourg obtenu après une formation en lettres. Titulaire d'un doctorat en lettres consacré aux problématiques éducatives des élèves en difficultés, son parcours professionnel se caractérise par une expérience d'enseignement auprès d'élèves handicapés mentaux modérés et par divers postes académiques occupés à l'Université de Fribourg. Il a également dirigé plusieurs cycles de formation continue destinés aux maîtres des classes spécialisées, en Valais comme à Fribourg.

Pour rappel, la Haute école pédagogique vaudoise s'organise selon la loi adoptée par le Grand Conseil le 8 mars 2000. Elle assure la formation initiale aux professions de

l'enseignement, la formation initiale de certaines catégories de maîtres de l'enseignement professionnel et la formation aux professions de l'enseignement spécialisé. Elle a succédé dès 2001 aux diverses institutions de formation (Ecoles normales, SPES, IFRES, etc). Elle se structure actuellement en quatre sections : formations initiales ; formations continues et complémentaires ; affaires étudiantes (admissions, orientation?) et formations aux professions de l'enseignement spécialisé. Une évaluation de sa structure sera effectuée en 2004 et devrait donner lieu à des propositions de modifications réglementaires adressées au Conseil d'Etat avant le passage de l'école sous contrat de prestation au premier janvier 2005. Quels que soient les résultats de cette réorganisation, une entité, clairement identifiée au sein de la HEP, chargée des formations aux professions de l'enseignement spécialisé sera maintenue et M. Moulin en aura la responsabilité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mai 2003

DFJ, Philippe Lavanchy, chef du service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, 021 316 34 01 DFJ, Daniel Noverraz, directeur de la HEP, 021 316 92 70